

Paris, le 5 mars 2008

Communiqué de presse

Consultation de prévention pour les 16-25 ans : les médecins libéraux souhaitent être concertés

Dans le cadre de son « Plan santé jeunes » présenté le 27 février 2008, la ministre de la santé Roselyne Bachelot-Narquin a annoncé la mise en place d'une consultation de prévention annuelle et gratuite chez le médecin généraliste de leur choix pour les jeunes de 16 à 25 ans, dès janvier 2009.

L'Union régionale des médecins libéraux d'Ile-de-France (URML Ile-de-France) approuve la volonté d'étendre à tous les jeunes de 16 à 25 ans la possibilité de bénéficier gratuitement d'une consultation de prévention, service qu'elle a mis en place depuis 4 ans à un échelon régional avec une mutuelle étudiante, la SMEREP. Fortes d'un premier bilan positif, l'URML Ile-de-France et la SMEREP avaient émis dès octobre 2004 le souhait que « *tous les étudiants non mutualistes puissent également bénéficier de cette consultation de prévention* », précisant que cela ne pourrait se faire sans « *la participation financière de l'Etat ou de l'assurance maladie et une articulation plus importante avec les services de médecine préventive universitaire* ».

Cependant, l'URML Ile-de-France souhaite souligner que la qualité d'une consultation de prévention repose sur la mobilisation des médecins, la définition avec eux du contenu de cette consultation et leur juste rémunération pour le temps passé. Il est donc essentiel que les médecins libéraux soient concertés sur ce projet.

Ainsi la consultation de prévention URML Ile-de-France / SMEREP destinée aux étudiants a donné lieu à une définition commune des contenus et de sa rémunération. Le médecin suit un guide d'entretien de 42 questions, qui permet d'établir un bilan approfondi et global de l'état de santé de l'étudiant, d'évaluer les risques auxquels il est confronté et de l'aider à y faire face.

Enfin, l'URML Ile-de-France insiste pour que cette nouvelle consultation bénéficie des enseignements de l'entretien de santé pour les 12-13 ans. Cette consultation expérimentée en 2007 par la délégation interministérielle à la famille et les URML d'Aquitaine, de Picardie et d'Ile-de-France n'a toujours pas été évaluée malgré les demandes réitérées des Unions.

L'URML Ile-de-France se tient à la disposition du ministère et de l'assurance maladie pour mettre à profit son expérience sur ce sujet et travailler à l'élaboration d'une véritable consultation de prévention pour les jeunes.

Dr Michel ROUEFF – Président de l'URML IDF – Tél. : 06 20 80 73 67

Dr Frédéric PRUDHOMME – Vice Président de l'URML IDF : Tél. : 06 73 92 48 27

Contact presse :

Sylvie Courboulay

T : 01 40 64 56 91

mail : sylvie.courboulay@urml-idf.org